

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos Lettre N° 62 du 31/08/2009

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

Dès maintenant ...pour agir collectivement → j'y pense déjà ! [Je me syndique au SNUipp67...](#)

BONNE RENTREE et BONNE « REPRISE » à TOUTES ET TOUS !

Informations départementales

CAPD du 27 août : Phase manuelle du Mouvement...

Le département accueille sa nouvelle inspectrice d'académie : Madame Valérie DEBUCHY, précédemment inspectrice-adjointe en Seine Saint-Denis.

- Phase manuelle du mouvement :

Les services de la DIPERS ont affecté « manuellement » le plus grand nombre de collègues et se sont arrêtés quand... « ils ne savaient plus comment faire » ! L' IA a décidé de se passer des échanges d'informations avec les élus du personnel. Notre connaissance des situations personnelles des enseignants permettait une meilleure affectation dans bien des cas ! Nous avons néanmoins pu « rattraper le coup » pour un certain nombre de collègues.

[Le SNUipp a dénoncé une nouvelle fois ce mauvais coup porté au paritarisme.](#)

A l'issue de cette phase manuelle 54 collègues sont encore sans postes. Certains seront affectés suite aux ouvertures de classes décidées lors du CTPD du 4 septembre. Tout le monde n'aura pas de poste. Les enseignants en surnombre seront nommés, dans l'attente d'un poste (congé de mat ou autre...), dans des écoles proches de leur domicile.

- Postes à profil :

- * Direction EE avec sections internationales Conseil des XV STRASBOURG : Cyril WEYLAND
- * Conseiller pédagogique « Langues vivantes » Saverne /Sarre-Union : Catherine FALCK
- * Conseiller pédagogique Sarre-Union : Nicolas DURUPT
- * Conseiller pédagogique valence EPS Strasbourg X : Anne Marie JAEGER CABOT
- * Coordonnateur Plan Lecture Bischwiller – Strasbourg 7 : Frédérique RAUSCHER
- * Direction EE Application J Sturm à STRASBOURG : Hélène WITTMANN
- * Responsable local de l'enseignement au centre de détention d'Oermingen : Nathalie BUCHER
- * Poste d'enseignant en UPI/ TED Collège Fustel de Coulanges à STRASBOURG- ASH : Aline MULLER
- * Poste d'enseignant en UPI Collège Solignac à STRASBOURG- ASH : Claire FABRE
- * Poste d'enseignant en UPI Collège Le Ried à BISCHHEIM- ASH : Frédéric NORO
- * Poste d'enseignant en UPI Collège Rhénanus à Sélestat : Claire HALBWAX
- * Poste de CLIS/ TED EE M. Schongauer à STRASBOURG- ASH : Sophie Charlotte DEBIONNE
- * Poste de CLIS/ TED EE St Thomas à STRASBOURG- ASH : Justine GENET

- Intégrations dans le corps des PE par liste d'aptitude:

49 instituteurs ont déposé leur candidature pour devenir PE à compter du 1^{er} septembre 2009.

Ce dossier a été reporté à la CAPD du 4 septembre.

Le reclassement dans le corps des PE se fait à l'échelon correspondant à l'indice juste supérieur à celui détenu dans le corps des instituteurs. L'ancienneté d'échelon peut être conservée dans certains cas. L'intégration dans le corps des PE ne doit entraîner aucune perte de salaire. Si cela devait être le cas une indemnité différentielle est versée par l'IA. Si vous souhaitez des informations concernant votre reclassement...contactez nous !

Informations nationales

Déclinaison du référentiel de compétences des enseignants pour une formation en école maternelle.

Ce document a été élaboré par le ministère et l'AGEEM. Il a pour vocation de servir de référence en formation. Les « IEN maternelle » et les IA devront s'appuyer sur ce texte dans le cadre de la conception de la formation continue; cet additif au cahier des charges de la formation fixe un cadrage aux universités sur la question très spécifique de l'école maternelle.

Les organisations syndicales ont été consultées. Les demandes de réécriture que le SNUipp a formulées ont été reprises pour la plupart dans le document final.

Ce texte est articulé autour du référentiel de compétences et des programmes de l'école maternelle. Les besoins spécifiques d'enfants d'âge maternel sont pris en compte en particulier à travers l'évaluation, la prise en considération des rythmes de chaque élève, l'organisation et la conception du travail de classe.

La publication de cette circulaire nous semble constituer un point d'appui pour des stages de formation et plus largement pour défendre la professionnalité des enseignants en maternelle. [Lire la circulaire.](#)

Le SNUipp appelle à réagir dès la rentrée.

« La rentrée 2009 est marquée par un appauvrissement sans précédent avec une suppression de 500 postes d'enseignants mis à disposition ou détachés ». Le SNUipp-FSU appelle à une action intersyndicale « la première quinzaine de septembre ».

« Les 500 créations de postes prévues dans le budget 2009 sont financées par la suppression de 500 autres postes qui vont de l'aide à la mise en place de classe découverte à l'accueil d'enfants handicapés, en passant par la Bibliothèque centre de documentation (BCD) », déplore Gilles Moindrot, secrétaire général du SNUipp-FSU, dénonçant « une diminution de la richesse de l'école ».

Prochainement, les organisations syndicales de l'éducation doivent se réunir pour définir les modalités d'une « action dès que possible ».

« Les motifs de mécontentement sont nombreux : la question des postes bien sûr avec notamment la capacité d'accueil en maternelle. Il faut savoir qu'il y a 50 000 places de moins pour les 2-3 ans cette année en maternelle comparé à la rentrée 2002/2003. On subit de plein fouet la logique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux parti à la retraite ». « On espère que le nouveau ministre nous aidera plus que le précédent ! ».

AIDE PERSONNALISÉE

Le SNUipp demande un état des lieux effectué par le ministère. « Il faudrait une remise en question de ce dispositif qui ne fait pas l'unanimité et qui, d'après les retours que nous avons eus, s'est avéré loin d'être une piste fiable pour s'attaquer à l'échec scolaire. Le travail en petit groupe devrait se généraliser en amont et non après la situation d'échec de l'élève », avance le SNUipp qui réitère son soutien à Alain Refalo, professeur des écoles de Colomiers (Haute-Garonne), sanctionné d'un abaissement d'échelon en juillet après avoir refusé d'appliquer le dispositif d' « aide personnalisée ».

GRIPPE A/H1N1

Sur le plan de prévention contre la grippe A annoncé par le ministre de l'Education, Luc Chatel, le SNUipp met en garde contre le terme de « continuité pédagogique ». « C'est un terme outrancier. On ne fait pas classe par mail comme on le fait en classe avec un enseignant. On peut mobiliser l'attention de l'élève par des exercices, on sera plus dans le champ de la révision et de la lecture que dans l'apprentissage de nouvelles notions. On voit mal comment expliquer la proportionnalité en mathématiques par mail. Il faut être honnête avec les parents d'élèves et les élèves, ça ne sera pas l'école ».

« Il ne suffit pas de demander aux élèves de se laver les mains en comptant jusqu'à 30, il faut s'assurer que ces recommandations soient réalisables et applicables. La question des frères et des soeurs et celle du ramassage scolaire dans les zones rurales n'a pas été encore évoquée ».

Calendriers scolaires des 3 prochaines années.

Le projet initial présenté au CSE du 1er juillet prévoyait un calendrier 2011/2012 très déséquilibré en raison des élections présidentielles au printemps 2012. La demande du SNUipp d'établir un calendrier plus respectueux des rythmes a été suivie par le ministère qui a repoussé de deux semaines les dates des vacances de printemps.

Le SNUipp se félicite du respect de deux semaines de vacances complètes qui permettent une meilleure prise en considération des rythmes de l'enfant (sauf vacances de Toussaint) et du roulement du zonage.

Le SNUipp a engagé le débat sur la question des rythmes. Avec les autres organisations syndicales et la FCPE, il demande que le ministère organise une réflexion approfondie sur les rythmes scolaires (l'année, la semaine et la journée). Vous pouvez consulter les calendriers scolaires [en cliquant ici.](#)